



Deux appartements à mon nom

Par **wong**, le **02/04/2008** à **11:05**

Bonjour,

ma belle mère se retrouve avec des ressources modérées, ce qui l'empêche d'avoir accès à un logement dans le privé. Les logement sociaux mettent beaucoup de temps à être attribué et en attendant c'est moi qui éberge ma belle mère. Nous vivons dans un deux pièces avec ma femme car au début nous ne pensions pas recevoir une troisième personne. je gagne bien ma vie je voudrai lui prendre un appartement à mon nom. Mais je bénéficie déjà d'un logement social à mon nom. Ai-je le droit d'avoir à ma charge deux appartements, comment cela se passe au niveau de la déclaration des impôts?

Ou bien , dois-je prévoir un appartement plus grand pour accueillir de façon indéfini ma belle-mère?

Merci d'avance pour votre réponse